



**Madame Elisabeth Borne**  
Ministre chargé des Transports  
Hôtel de Roquelaure  
246 Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Le 8 octobre 2018

**OBJET : PRISALT – Procédure de décollage et d’atterrissage**

Madame la Ministre,

Depuis l’été 2016, plusieurs dizaines d’élus du Nord et du Sud-Essonne, ainsi que plusieurs associations et collectifs de riverains, sont mobilisés en faveur de la procédure PRISALT de décollage des avions d’Orly face à l’Est. Cette procédure vise à **réduire les nuisances sonores et la pollution** pour les habitants survolés et à **réduire la consommation de carburant** des avions. Comme vous pourrez le lire dans la plaquette de présentation jointe à ce courrier, la procédure PRISALT concerne, bien sûr, **les décollages** mais aussi **les atterrissages**.

La mobilisation pour promouvoir la procédure PRISALT s’est traduite par plusieurs rencontres avec les responsables de la Direction Générale de l’Aviation Civile, qui n’ont pas permis, jusqu’à présent, d’obtenir des réponses concrètes.

En mai et juin derniers deux courriers signés par 70 élus (parlementaires et maires) ont été adressés au Président de la République et vous avez bien voulu y répondre par lettre du 21 Août 2018.

Au nom de tous ces élus mobilisés, dont un grand nombre s’est réuni le 13 septembre 2018, nous notons avec satisfaction dans votre réponse que la D.G.A.C. se préoccupe à court terme de « favoriser le gain d’altitude lors des départs » des avions, et a engagé une étude dans ce sens.

Toutefois nous nous interrogeons sur la teneur de la procédure « PRISALT + » à laquelle vous faites référence, et restons circonspects quant au « flou » des premiers résultats de l’étude présentés le 4 septembre lors des Assises du Transport Aérien.

Aussi, pour éviter tout malentendu et pour bénéficier d’une information claire et transparente, nous vous demandons :

1. De nous donner par courrier réponse des précisions sur la procédure PRISALT + faisant objet de l’étude entreprise avec AIRBUS, (les protocoles d’étude et les résultats obtenus lors des tests)
2. D’organiser une présentation de ces protocoles et des résultats complets obtenus, devant tous les élus des territoires concernés et leurs conseillers techniques,
3. De prévoir la participation à la Commission Consultative Environnement (CCE) d’Orly de représentants des promoteurs de la solution PRISALT.

Nous restons à votre disposition, avec nos experts, pour vous donner toute information complémentaire sur la procédure PRISALT qui pourrait permettre de réduire les nuisances autour de l'aéroport d'Orly mais aussi certainement autour de nombreux aéroports en France.

Dans l'attente,

Nous vous prions, Madame la Ministre, d'accepter les marques de notre profond respect.

Franck MARLIN  
Député de l'Essonne  
Maire honoraire d'Etampes



Marie GUEVENOUX  
Députée de la 9<sup>e</sup> circonscription  
de l'Essonne



Stéphane RAFFALLI  
Conseiller Départemental  
Maire de Ris-Orangis



Georges TRON  
Conseiller Départemental  
Maire de Draveil



Francis CHOUAT  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Grand Paris Sud  
Maire d'Evry



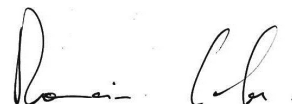
Philippe JUMELLE  
Maire d'Etiolles




Yann PETEL  
Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil



Romain COLAS  
Maire de Boussy-Saint-Antoine



Jean-Baptiste ROUSSEAU  
Maire de Soisy-sur-Seine



Pj : - Document de présentation de la procédure PRISALT